



PROCE-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 07 novembre 2023

ORDRE DU JOUR :

Accueil des participants et émargements

- * **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2023**
 - * **Rapport moral et perspective**
 - * **Bilan sportif de la saison précédente et perspective**
 - * **Bilan financier et approbation des comptes**
 - * **Questions diverses**
- Élection du Conseil d'Administration dans les conditions prévues aux articles 9 et 10 des statuts en date du 20 mai 2019.



**PROCES-VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC**

LE 07 novembre 2023 à 19 h 00

Le Président, Philippe POUCKET ouvre la séance à 19 h 05.

Il précise que la feuille de présence fait apparaître un nombre de membres votants de 260.

Conformément à l'article 13 des statuts de l'Association en date du 20 mai 2019, le quorum doit être d'au moins un quart des électeurs, soit pour 260 votants 65.

Cependant, seules 12 personnes présentes ou représentées ont signé la feuille d'émargement, annexée au présent procès-verbal.

De sorte que l'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement se tenir.

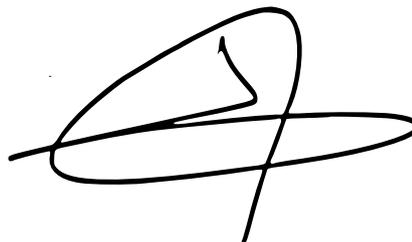
Avant de clôturer, le Président remercie les personnes présentes.

Nous clôturons la séance à 19 h 15 et reconvoquons l'Assemblée Générale Ordinaire pour le samedi 18 novembre 2023 à 14 h 15 à la Salle Cyrano à BERGERAC.

Le Président
Philippe POUCKET

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line crossing it, and a large loop on the right.

La Secrétaire
Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a horizontal line extending to the right.